

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 31 mars 2023	N° 2023-122

Convocation du 24 mars 2023

Aujourd'hui vendredi 31 mars 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
Mme Christine BONNEFOY à M. Christian BAGATE
Mme Simone BONORON à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET
Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Jérôme PESCIANA à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM
M. Kévin SUBRENAT à M. Patrick BOBET
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 17h53
Mme Pascale PAVONE à partir de 17h53
M. Fabien ROBERT à partir de 17h50

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 12h30 à 15h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI de 12h45 à 17h25
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h45
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h35
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON à partir de 12h
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h50 à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 16h40
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 14h30
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT de 10h20 à 14h30
M. Dominique ALCALA à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h32
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR à partir de 16h00
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h00
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h45
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 14h30 à 17h50
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN de 12h20 à 15h30
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir 12h15
M. Gérard CHAUSSET à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 17h15
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA de 14h30 à 17h32
M. Christophe DUPRAT à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 17h32
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h00
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h40
M. Guillaume GARRIGUES à M. Thierry MILLET à partir de 11h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 10h50 et à partir de 12h20
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 14h30
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 17h25
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 15h10
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI de 16h50 à 17h53
M. Michel POIGNONEC à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h25
M. Patrick PUJOL à M. Max COLES à partir de 12h25
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 12h30 et à partir de 16h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jacques MANGON à partir de 15h00
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 31 mars 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<i>N° 2023-122</i>

Association de préfiguration TARMAQ - Subvention de fonctionnement et d'investissement pour le soutien à la réalisation et l'animation de TARMAQ, cité des savoirs aéronautiques et spatiaux, Désignation - Décision - Convention - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est l'un des berceaux Européen de l'aéronautique, terre de naissance et d'accueil de pionniers et d'industriels majeurs. Aujourd'hui, la filière aéronautique et spatiale porte un enjeu de souveraineté économique pour la France et l'Union européenne. Elle est devenue une des filières industrielles majeures du territoire métropolitain avec plus de 300 établissements, 20 000 emplois en Gironde dont près de 13 000 emplois directs au sein de l'opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux aéroparc.

Tout au long de son histoire, l'industrie aéronautique et spatiale a su relever les défis auxquels elle a été confrontée pour sa mission essentielle : relier, rapprocher les hommes, connecter les territoires et les cultures, permettre de voler. Pour relever le défi de la décarbonation, la filière tout entière se mobilise de nouveau, avec l'appui des collectivités, pour accélérer les développements technologiques et conduire sa transition écologique. Le premier des leviers réside dans la capacité de cette industrie hautement technologique à attirer de nouveaux talents et à former ses collaborateurs aux métiers de demain, comme celui de la déconstruction.

Dans ce contexte, les collectivités, les industriels et leurs représentants ont souhaité unir leurs forces pour créer TARMAQ, future cité des savoirs aéronautiques et spatiaux. Elle s'implantera en plein cœur de l'OIM aéroparc. Elle sera un lieu hybride de diffusion, de découverte des métiers, d'acquisition, de conservation et de transmission des savoirs. TARMAQ ambitionne de résoudre ce paradoxe : dépasser le mythe d'une industrie élitiste, peu ouverte aux non-initiés, en faisant tomber les barrières dans une perspective d'inclusion sociale, d'accessibilité au plus large public possible, et d'apprentissage pour tous, à tous niveaux.

La future cité fait l'objet d'un large consensus et a obtenu le soutien de plusieurs acteurs stratégiques comme la Région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Mérignac, Dassault Aviation, le Commandement de l'Air et de l'Espace, Sabena Technics, Thales, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, Airbus, l'Aéroport de Bordeaux, ArianeGroup, la Caisse des dépôts et consignation ...

TARMAQ s'inscrit pleinement dans les ambitions et objectifs portés par la feuille de route économique de la Métropole, adoptée en novembre 2021. Il est également complémentaire de deux autres projets majeurs en cours de développement sur le territoire et soutenus par Bordeaux Métropole :

- Cockpit - Cœur Aéroparc : futur siège social de la Technopole Bordeaux Technowest, intégrant un incubateur, une pépinière, un centre d'affaires, un fablab, des ateliers, des plateaux techniques collaboratifs industriels/startups ;
- Way4Space : centre d'analyse prospective ou « Think Tank » et centre d'accélération et de prospection des technologies spatiales.

Il est proposé à Bordeaux Métropole de soutenir l'action de l'association de préfiguration TARMAQ à hauteur de 151 374 € en fonctionnement et de 47 291 € en investissement (convention de financement, incluant le programme d'actions et le budget prévisionnel afférent, en annexe à la délibération).

Cette aide financière vise notamment à accompagner la poursuite des travaux liés à la création du baromètre de l'attractivité de la filière ASD et de ses métiers auprès des professionnels de l'orientation et formation (missions locales, pôle emploi, cap emploi, conseillers d'orientation, pédagogiques) qui représentent 200 professionnels sur le territoire. En prolongement de ce diagnostic, l'association de préfiguration TARMAQ travaille à l'organisation d'un job dating / bourse d'emplois des métiers ASD afin de répondre aux tensions liées aux problématiques de recrutement du secteur. Si ces dernières sont dues en majorité à une méconnaissance attestées des métiers de la filière, l'ambition affichée est de renouveler l'image et développer la notoriété de ces métiers, mettre en contact recruteurs et demandeurs d'emplois et de sensibiliser les jeunes générations. A ce propos, plusieurs visites de sites industriels (Dassault, Sabena Technics, Aéroport, Airbus Atlantic etc...) sont prévues avec les scolaires (collèges et lycées). Ces temps privilégiés permettront une découverte immersive des métiers de l'ASD ainsi qu'une présentation des offres de stages et de contrats d'apprentissage.

La sollicitation financière de l'association doit par ailleurs contribuer au lancement du projet « chantier qualification nouvelle chance », qui vise, à partir de la restauration ou de la déconstruction d'un aéronef, de mettre en œuvre une formation qualifiante (ajusteur-monteur, peintre aéronautique etc...) à destination des demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés, a des fins d'insertion et de socialisation.

Cette action s'inscrit parallèlement à la création du syllabus de formation dédié à l'avion bas carbone (diagnostic PIA Aérospace Valley), permettant de réaliser un diagnostic et d'évaluer les besoins emploi-formation nécessaires à la production d'avions bas carbone. L'initiative a pour but de faire monter en compétences salariés et demandeurs d'emplois tout en œuvrant en faveur de la transition énergétique.

L'ensemble de ce programme d'actions 2023 s'accompagne par ailleurs d'une participation à la 3ème édition du Sommet Aéronautique et Spatial de Bordeaux Métropole, dédié à la thématique emploi, formation et attractivité ainsi qu'au Salon International de l'aéronautique et de l'espace de Paris – Le Bourget.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU Le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5217-2 et L1611-4,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n°2020/421 du 27 novembre 2020 du Conseil métropolitain autorisant l'adhésion de Bordeaux Métropole à l'association de préfiguration TARMAQ,

VU la délibération du 26 novembre 2021 du Conseil métropolitain adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,

VU la demande formulée par l'association de préfiguration TARMAQ le 11 juillet 2022,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet TARMAQ, de création d'une cité des savoirs aéronautiques et spatiaux, concourt au développement économique de la Métropole et à la transition de la filière aéronautique et spatiale,

DECIDE

Article1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 151 374 € en faveur de l'association de préfiguration TARMAQ.

Article2 : d'attribuer une subvention d'investissement de 47 291 € en faveur de l'association de préfiguration TARMAQ.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions des subventions accordées.

Article4 : d'imputer la dépense relative à la subvention de fonctionnement sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Article 5 : d'imputer la dépense relative à la subvention d'investissement sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 204, article 2324, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur HURMIC, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur LABESSE, Monsieur GARNIER, Madame NOEL, Madame CASSOU-SCHOTTE, Madame BICHET, Madame BLOCH, Madame PAPIN, Monsieur PAPADATO, Madame JAMET, Monsieur THONY, Madame RAMI, Monsieur CAZAUX, Madame CHOPLIN, Monsieur CUGY, Madame CURVALE, Madame DEMANGE, Monsieur GHESQUIERE, Monsieur GOMOT, Monsieur GUILLEMIN, Monsieur JABER, Madame JUQUIN, Madame JUSTOME, Madame LE BOULANGER, Madame LECERF MEUNIER, Madame LEPINE, Monsieur MARI, Madame SAADI;

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur PFEIFFER, Madame RECALDE, Monsieur RIVIERES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 31 mars 2023

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 5 AVRIL 2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 6 AVRIL 2023</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	---